

**Zeitschrift:** Textiles suisses [Édition française]  
**Herausgeber:** Office Suisse d'Expansion Commerciale  
**Band:** - (1957)  
**Heft:** 3

**Artikel:** Notes et chroniques  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-792084>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

La vie des aviateurs et des passagers des avions peut dépendre de la qualité du tissu des parachutes. Or l'étoffe de nylon utilisée pour ces engins doit posséder une degré déterminé de perméabilité à l'air pour permettre la chute à la vitesse voulue. Un appareil très simple aspire de l'air par une bouche sur laquelle est tendu le tissu en question. La quantité d'air qui passe à travers l'étoffe est mesurée. Si elle est trop élevée ou trop basse, le fabricant doit modifier sa fabrication en augmentant ou respectivement diminuant le nombre de fils au centimètre carré.

Parmi les examens de tissus, beaucoup se font pour reconnaître, au moment de la livraison, si un drap d'uniforme, par exemple, répond aux spécifications de l'administration qui l'a commandé. D'autres fois, il s'agit de déterminer, à l'intention du fabricant, si son produit répond aux exigences de l'emploi envisagé. Parfois aussi, il faut déterminer pourquoi un tissu s'use ou se détériore trop rapidement. On a recours en particulier, dans ce cas, aux essais d'usure qui se font en frottant des échantillons du tissu à analyser avec des brosses, des disques abrasifs ou d'autres surfaces. La tâche permanente de l'institut, dans ce cas, est d'améliorer constamment les méthodes et les machines d'essai, de manière à obtenir des résultats toujours plus réguliers, c'est-à-dire indépendants des variations périodiques qui peuvent se présenter dans le fonctionnement des appareils d'essai et fausser les résultats. L'analyse des tissus comprend également celle des

filés dont ils sont composés et qui sont souvent de genres différents. Dans ce cas, on détisse parfois le tissu et l'on retisse des rubans composés chacun d'une seule sorte de fil, pour faire des essais d'abrasion séparés sur chaque qualité de fil et reconnaître ainsi quel est l'élément faible de l'ensemble.

Pour terminer, citons encore les analyses portant sur des articles terminés, à la suite de réclamations de clients. Il s'agit d'articles rétrécis au lavage, prématûrement usés, etc. Dans ce domaine, les recherches permettent de déceler que, dans trop de cas, malheureusement, c'est le manque de soin des usagers qui est la cause des dégâts constatés (lavage ou repassage à température trop élevée ou contraires aux prescriptions du fabricant, service trop rude imposé aux vêtements, etc.). Souvent, il est impossible de prélever un échantillon et il est nécessaire d'examiner le tissu en cause au moyen du microscope ou par la macrophotographie, méthodes qui permettent de déceler néanmoins le genre d'usure auquel il a été soumis.

Nous pensons que ces quelques notes, prises dans la pratique quotidienne de l'Institut fédéral d'essai des matériaux de Saint-Gall, permettront à nos lecteurs de se rendre compte de la multiplicité des tâches auxquelles un établissement de ce genre peut avoir à faire face, en vue du maintien et de l'amélioration de la qualité dans les textiles.

R. C.

## Notes et chroniques

*Un succès de «Textiles Suisses»*



Photo Krüsi

Une abonnée de notre revue au Cap (Union Sud-Africaine) avait remarqué dans le numéro 4/1956 de notre revue, p. 82, une robe en organdi de soie avec applications de grandes fleurs brodées. Désireuse d'obtenir ce tissu, cette dame s'était adressée au fabricant saint-gallois par l'entremise de «Textiles Suisses», mais malheureusement

l'article en question était épuisé. Sur demande expresse de la cliente, ce beau spécimen de l'industrie de Saint-Gall a été remis en fabrication.

Nous voyons ici l'ultime contrôle des dix yards de tissu fabriqués spécialement par *Union S. A.* à Saint-Gall, avant leur expédition par avion pour l'Afrique du Sud.

## «Textiles Suisses» au Japon

Nous sommes heureux de pouvoir reproduire ici une photographie qui nous est parvenue d'Osaka (Japon) et représente M. Fukuichi, chef de la maison Fukuichi Co. Ltd. à Osaka, entouré de ses fils et de son personnel. Il s'agit d'une des agences de librairie auxquelles est confiée la distribution de notre revue dans l'Empire du Soleil levant.



## «Textiles Recorder Annual 1957»

Sous ce titre vient de paraître, en anglais, l'ouvrage annuel bien connu qui se présente comme la publication mensuelle «Textile Recorder». Il est divisé en six sections, à savoir : commerce et industrie ; progrès techniques dans l'industrie ; machines textiles et accessoires ; tendances de la recherche scientifique ; matières premières

et finalement statistiques de l'économie britannique. Ce fort cahier, très soigneusement imprimé, contient 125 pages rédactionnelles. Il sera utile à toutes les personnes qui s'intéressent à un titre ou l'autre à l'industrie textile britannique. (Harlequin Press Ltd., Manchester & London.)

## ABC de la soierie zuricoise

Au cours des dernières années, l'industrie zuricoise des soieries s'est mise à utiliser de nouveau, dans une mesure accrue, la soie naturelle. Un choix toujours renouvelé d'articles de tous genres en pure soie illustre le goût des créateurs et le perfectionnement de l'industrie. En même temps, l'opinion publique manifeste un renouveau d'intérêt pour la soie et recherche de la documentation sur son origine, sa production, son histoire. Comme les ouvrages de confiance en langue allemande sont rares, l'*Association zuricoise de l'industrie de la soie* s'est décidée à publier une sorte d'ABC de la soie (sous le titre de «Zürcher Seiden-

fibel»); cet ouvrage fournira une source de renseignements à tous ceux qui désirent étendre ou approfondir leurs connaissances en la matière. Ecrite en un style agréable par Ursula Isler-Hungerbühler avec la collaboration de spécialistes et illustrée de dessins à la plume et de photos industrielles, cette brochure, présentée sous une attrayante couverture en couleurs, remplit parfaitement son office. On y trouve une liste explicative des principales expressions techniques de la soierie, des statistiques sur le commerce mondial de la soie, et autres renseignements utiles.

Un confectionneur de Zurich a fait paraître, dans le n° 3/1955 de «Textiles Suisses», des photographies de manteaux exécutés selon des modèles de la maison de couture parisienne Jacques Fath.

Celle-ci, estimant qu'il s'agissait de copies, avait engagé, conjointement avec la Chambre syndicale de la couture parisienne, des poursuites judiciaires contre la maison zuricoise en question. A la suite de celles-ci, l'auteur de la

copie a reconnu les droits de la maison Fath et a accepté de la dédommager.

La Chambre syndicale de la couture parisienne rappelle à cette occasion aux intéressés que les modèles créés par les grands couturiers parisiens sont strictement protégés. Ils ne peuvent être reproduits sans autorisation de leurs créateurs et le nom du couturier parisien ne peut être utilisé sans l'accord de ce dernier.